

Anna Göldi réhabilitée



La Suisse va réhabiliter l'une des dernières sorcières exécutées en Europe

Le parlement du canton suisse de Glaris a décidé mercredi de réhabiliter Anna Göldi, l'une des dernières "sorcières" à avoir été exécutées en Europe à la fin du XVIIIe siècle.

Par 37 voix contre 29, le parlement a approuvé, contre la volonté du gouvernement cantonal, une motion visant à casser le jugement passé il y a 225 ans au terme d'un procès déjà très controversé à l'époque.

Anna Göldi est l'une des dernières femmes à avoir été condamnée à mort après avoir été accusée de sorcellerie en Europe. Deux Polonaises auraient subi le même sort en 1793.

Servante âgée de 48 ans, elle a été décapitée en juin 1782 dans la ville de Glaris après avoir été reconnue coupable de l'empoisonnement d'une fillette de huit ans dont elle avait la garde en lui faisant avaler des aiguilles.

Elle avait été torturée pour avouer ses activités occultes, mais l'accusation avait été finalement requalifiée en empoisonnement par la cour qui reconnaissait que le motif de sorcellerie commençait à être largement dépassé à l'époque.

Anna Göldi avait ainsi échappé au bûcher, châtiment traditionnel des sorcières, pour être décapitée.

Le parlement glaronais est passé outre l'opposition du gouvernement cantonal qui, au lieu d'une réhabilitation, avait proposé de financer une recherche sur la vie de la condamnée, jugeant impossible de certifier de son innocence après 225 années.

Selon diverses recherches historiques, entre 50.000 et 100.000 personnes ont été brûlées vives en Europe sous l'accusation de sorcellerie, pour la plupart entre la fin du XVe siècle et le milieu du XVIIe. Quatre-vingt pour cent d'entre elles étaient des femmes.